

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 16 . . .

Ce que sera la semaine sociale de Lille

II

Dans la lutte gigantesque qui oppose le capitalisme au communisme l'Eglise s'est attiré les reproches des deux partis en cause.

Le premier l'accuse volontiers d'être communiste et l'autre d'être inféodée aux puissances de l'argent.

Du côté des techniciens de l'économie on dit aux sociologues catholiques : « Vous êtes des rêveurs, des idéalistes. Vous nous parlez de principes alors que nous sommes obligés, nous, de parler des faits. Vous ne vous préoccupez guère de savoir si vos conclusions morales collent avec ce que l'étude des faits nous démontre. Vous versez dans le péché d'a-priorisme. »

De l'autre côté, du côté des marxistes, on leur dit avec un égal mépris : « Vous êtes des timides, des idéalistes. Vous dites une chose juste en affirmant que l'économie doit servir l'homme. Votre affirmation ne passera dans les faits que si le système capitaliste est mis par terre et que si un régime d'économie vigoureusement planifié par la dictature ouvrière est édifié. »

L'Eglise s'attire les reproches des uns et des autres parce qu'elle ne baptise ni le capitalisme, ni le communisme ; elle les condamne et les répudie.

Elle flétrit le capitalisme qui est une exploitation de l'homme par l'homme, qui proclame la primauté de l'économie sur l'homme, du rendement sur la dignité humaine.

L'attitude de l'Eglise à l'égard du capitalisme s'est raidie encore davantage cette année.

En effet, le 8 mai de l'année en cours, sous la plume du comte Dalle Torre on lisait dans l'« Osservatore Romano », organe officiel du Vatican, une condamnation formelle du capitalisme.

Le rédacteur en chef de ce journal disait : « Le capitalisme capte, soustrait, tarit la richesse, c'est-à-dire qu'il empêche que croisse le nombre de ceux qui en jouissent, il empêche que se multiplient la distribution, la péréquation des biens, mettant en pièces la Divine Providence qui les a ordonnés pour tous les hommes. »

Le capitalisme n'a pas de pensée ; il ne connaît ni rouille, ni incrustation athées. Athée, il l'est dans sa structure. L'or est son dieu, et non pas Celui qui a proclamé accessible à tous l'or, aussi bien l'or produit par la terre ou par l'atelier que l'or provenant de la propriété et du travail.

Le capitalisme est une pratique de désirs insatiables, de rapine, d'avarice, d'omnipotence et de domination.

Le capitalisme est présenté comme un mal social pire que le communisme. C'est la première fois que, en cette matière, l'organe du Vatican s'exprime en langage aussi clair, catégorique et formel.

Il sera du plus haut intérêt de connaître l'attitude de la semaine sociale de Lille, à ce sujet.

Est-ce à dire que l'Eglise s'achemine vers la solution communiste, envisagée uniquement sous l'angle économique, abstraction faite évidemment de tout le fatras idéologique et philosophique dont s'entoure le communisme ?

Pas davantage.

Le comte Dalle Torre, dans le même article, le dit bien :

« Le communisme est bien la négation et l'antithèse du capitalisme, mais il applique à son sujet la méthode des réactions et des remèdes de fortune, non pas celle des évolutions et des renouveaux substantiels ; il recourt à la chirurgie. Il lui arrive, en voulant extirper le cancer, d'arracher non seulement les membres sains et vitaux de la société, mais encore de ne pas empêcher le mal de se produire, si bien que le capitalisme passe dans l'Etat mais sans changer pour cela sa nature morbide et meurtrière : il gagne et empoisonne l'organisme social tout entier. »

Une autre solution doit être trouvée. Entre le capitalisme traditionnel et le communisme totalitaire il doit exister une

formule humaine qui réponde aux légitimes aspirations de bonheur des pauvres et qui soit économiquement solide.

La Semaine sociale de Lille tentera de la dégager.

On y entendra d'abord une série de conférences purement descriptives sur les différents types d'économie qui existent actuellement dans le monde économie libérale, de type américain, économie communiste de style russe, économie travailliste de type anglais, économie française. On constatera d'ailleurs en écoutant ces cours que le capitalisme américain est moins libéral qu'on le croit, et que l'économie dirigée des Soviets n'empêche point la Russie de connaître les crises.

Puis viendra un exposé très neuf de la position catholique et de l'importance qu'elle attache aux mieux-être des hommes comme but essentiel du système économique.

Il sera prouvé que les techniciens de l'économie pure considèrent maintenant qu'on peut agir sur le donné économique, et que si tout n'est pas possible, l'homme n'est pourtant pas soumis, lorsqu'il s'agit de la production et de la répartition des richesses, à une sorte de déterminisme affreux.

Ni capitalisme, ni communisme, mais doctrine chrétienne entraînant des transformations de structure, alliant harmonieusement la sécurité sociale et la dignité de la personne humaine.

C.

De Cleuson à... Nendaz

(Cor. part. du «Nouvelliste valaisan»)

Les travaux importants qui s'effectuent au fond du Val de Cleuson et plus encore les démolés de l'E.O.S. avec le Conseil fédéral au sujet des dits travaux et spécialement du barrage destiné à l'accumulation des eaux de la Printze ont passionné l'opinion publique et les colonnes des journaux ont abrité des polémiques dont l'objectivité n'était pas toujours la qualité dominante... N'y mêlons pas notre prose...

A l'occasion de ces travaux, un journal, aujourd'hui défunt, avait tenté d'élargir le débat, en donnant, en même temps un aperçu du développement de Nendaz pendant cette première moitié de siècle ; il soulignait la création de la route Sion-Nendaz, l'extension de l'agriculture, l'amélioration de l'habitat, etc. Nous voudrions y apporter un complément en insistant sur le côté spirituel et religieux. Il a traité « commune », nous parlerons de la « paroisse ».

Pour ceux qui ne connaîtraient pas Nendaz, d'abord un aperçu topographique. La paroisse de Nendaz occupe les deux rives de la Printze. Elle forme un vaste triangle. L'un des côtés est formé par les villages de Baar, Brignon, Beuson, Sarclens, et l'autre par les différents hameaux de Fey et de Bieudron ; Aproz constitue la base et Haute-Nendaz le sommet ; sur la perpendiculaire abaissée du sommet, aux deux tiers de sa hauteur, Basse-Nendaz, le centre religieux de la paroisse. D'Aproz à Haute-Nendaz la différence d'altitude est d'environ 850 m. ; les distances de l'église paroissiale aux différents villages varient entre 20 minutes et deux heures.

Au début du siècle, la paroisse comprenait encore les villages de Veysonnaz, de Clèbes et de Verrey, sur la rive droite de la Printze ; ces deux derniers villages appartenaient aujourd'hui encore à la commune de Nendaz, mais sont rattachés à Veysonnaz pour la desservance religieuse...

Le mérite de la construction de l'église de Veysonnaz revient à M. le Rd chanoine Pont, qui fut curé de Nendaz de fin 1904 à fin 1911. De jour et plus souvent de nuit, gravissant le sentier qui serpente sur la puissante moraine qui domine le village de Beuson, afin de porter aux âmes tout là-haut, sous la forêt, les secours de la religion et l'aumône d'une prière reconfortante, il s'est rendu compte, lui, jeune prêtre, des fatigues qu'impose l'assistance à la messe aux personnes déjà âgées de ces villages de la montagne ; il s'est rendu compte que pour garder les âmes à Dieu, il faut mettre Dieu près des âmes. Et il s'est mit résolument au travail. Comme cela se fait en pareille

circonstance, la population de l'endroit fut convoquée pour la préparation des matériaux, pierres, sable, bois. Le curé lui-même était le premier à y mettre la main ; après une journée de dur labeur dans le ministère, il passait parfois toute la nuit à scier les billes de bois de charpente. Il était secondé dans sa tâche par un jeune prêtre du Saint-Bernard, aujourd'hui décédé, M. le Rd chanoine Praz, qui évoquait volontiers, et avec quel humour, ce temps héroïque.

Le projet avait été étudié par le bureau de M. Dufour, architecte à Sion ; il était dû, dit-on, à un jeune dessinateur, qui s'est acquis plus tard de grands mérites dans la construction d'églises, M. Lucien Praz, que Dieu a enlevé au moment où il

arrivait à la pleine possession de son art. L'église fut érigée dans le courant de l'année 1908 et fut élevée en 1912 au rang d'église paroissiale. Aujourd'hui elle lance fièrement vers le ciel la flèche effilée de son clocher, et ses cloches, auxquelles de grandes familles séduisantes ont été heureuses d'attacher leur nom, répondent fidèlement à celles de la paroisse-mère, Basse-Nendaz. Elles égrenent leurs notes puissantes sur les heures se-reines ou tristes de nos jours et rediront aux générations futures le courage et la foi de ceux qui ont lutté et peiné pour édifier cette maison de Dieu. Fasse le ciel que la voix de nos cloches ne se taise jamais !

M. L.

De jour en jour

L'attitude du Congrès socialiste envers le cabinet Queuille La bombe atomique et le différend anglo-saxon

La S. F. I. O. semble peu pressée de choisir entre la fidélité totale à la doctrine socialiste et les exigences de la politique du moment.

Pourtant, ses représentants n'ignorent pas que le retrait de ses ministres du Cabinet Queuille conduirait inévitablement à la dissolution et à de nouvelles élections. Celles-ci pourraient être fatales à un parti bien mal en point.

Il ne faut donc pas s'étonner que la majorité des délégués n'ait pas épousé les vues de l'extrême gauche du parti, ni celles de sa gauche représentée par MM. Philippe et Depreux. En effet, leurs exigences, si elles avaient été acceptées auraient rendu malaisé le maintien des ministres S. F. I. O. dans le Cabinet.

En continuant à collaborer avec M. Queuille, les socialistes conservent les positions qu'ils se sont assurées dès 1945 un peu partout, au gouvernement et dans l'administration — (le ministère de l'intérieur et de nombreuses préfectures sont entre leurs mains) — Ces positions peuvent évidemment constituer de futures plateformes électorales.

Cependant la S. F. I. O. n'a pas, pour autant, négligé les points essentiels de sa doctrine. Ses chefs qu'on lui a faites sont en partie de la régression socialiste, particulièrement inquiétante, pour eux, depuis une année. Les motions parfois très, audacieuses — (nous pensons à celle du Viet-Nam, par exemple) — sont destinées à donner satisfaction à ceux qui reprochent au parti de s'être cantonné dans un certain immobilisme.

Ces motions ne vont certainement pas rester lettre morte, car la S. F. I. O. veut retrouver les adhérents qu'elle a perdus (surtout parmi les jeunes socialistes particulièrement sollicités par le parti communiste).

Pourtant se retirer dans l'opposition ne serait pas, comme semblent le croire certains leaders socialistes, un moyen efficace de ramener à soi les dissidents.

Aussi est-il peu vraisemblable que les socialistes cherchent à provoquer une crise, de quelque façon que ce soit, en se montrant intransigeants. De son côté, M. Queuille, qui connaît à fond l'art de l'esquive, saura éloigner de ses lèvres la coupe qu'on voudrait lui faire boire.

C'est pourquoi... Par 1663 mandats, le congrès socialiste a adopté la motion de politique générale présentée par MM. Guy Mollet et Albert Gazier, en faveur de la continuation de la participation socialiste au gouvernement.

La motion de MM. Philip et Depreux qui demandait une participation conditionnelle a obtenu 852 mandats tandis que le texte déposé par M. Boutbien (hostile à toute participation, a recueilli 423 mandats.

Un sérieux différend vient de surgir entre Anglo-Saxons au sujet de la moderne pomme de discorde : la bombe atomique.

L'Amérique doit-elle donner quelques bombes atomiques à l'Angleterre, qui en réclame, ou qui demande tout au moins les métaux précieux qui lui permettent ensuite de fabriquer elle-même ces bombes ? Tel est un des graves problèmes qui se posent actuellement à Washington. En 1946, le Congrès avait défendu au gouvernement américain de se dessaisir de ses bombes atomiques en attendant que le plan Baruch concernant l'internationalisation du contrôle soit adopté. Le plan Baruch étant désormais en sommeil, Londres a demandé que la question soit réexaminée. On raconte à ce propos que, l'année dernière, le

président Truman se serait personnellement prononcé contre la remise de bombes aux Anglais.

Depuis lors, Londres est devenu pressant, laissant même entendre dans ses démarches que l'Angleterre pourrait se livrer à un petit chantage. Actuellement en effet, les Etats-Unis reçoivent leur uranium principalement du Congo belge, en vertu d'un accord belgo-américain. Or, on apprend maintenant que les mines congolaises sur territoire belge sont la propriété de citoyens anglais. L'accord belgo-américain venant prochainement à échéance, les Anglais pourraient compliquer les négociations à venir au moment où les Américains chercheront à obtenir de la Belgique qu'elle prolonge la durée du contrat accordant aux Etats-Unis le privilège de l'exploitation de l'uranium.

De plus, les autres pays producteurs d'uranium sont partie de l'Empire britannique, le Canada et l'Afrique du Sud notamment, bien que ce dernier pays n'ait pas effectué jusqu'ici de livraisons à l'Amérique. Londres aurait demandé quelques bombes atomiques pour son usage exclusif. Toutefois, le « New York Times » se demande déjà si la France, le Benelux et les Etats scandinaves ne vont pas demander à leur tour des bombes atomiques en lieu et place du programme de réarmement que le Congrès américain hésite à voter.

De leur côté les milieux techniques britanniques se plaignent de ne pas être tenus au courant des derniers perfectionnements auxquels on est arrivé aux Etats-Unis. Ce fut là un des objets de la conférence secrète convoquée par le président Truman.

Mais ce n'est pas tout. Une question plus sérieuse et plus, immédiate se pose déjà. C'est celle des fournitures d'uranium du Congo belge. La production de l'uranium dans cette colonie est contrôlée par l'Union minière du Haut-Katanga, qui comporte une participation financière anglaise, et un accord belgo-anglo-américain conclu pendant la guerre, et renouvelé depuis, réserve la totalité de la production d'uranium aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Celle-ci, à son tour, s'est engagée à réexporter sa quote-part aux Etats-Unis où était centralisée la fabrication des bombes atomiques.

Or cet accord vient à expiration dans quelques mois. On voudrait maintenant, en Grande-Bretagne, traiter, au centre atomique de Harwell dont l'installation est achevée, de plus grosses quantités d'uranium que celles qui étaient primitivement réservées à ce pays, à moins qu'il ne soit plus étroitement associé aux recherches poursuivies en Amérique.

Nouvelles étrangères

Déposition de témoins au procès Abetz

A l'audience d'hier du procès Abetz, M. Lavigne qui fut adjoint de du Moulin de la Barthe dans le Cabinet du maréchal Pétain jusqu'en 1943, vient déclarer :

— Je suis un témoin limite, car je n'ai jamais voulu avoir de relations avec les Allemands et le milieu de traîtres et d'imbéciles qui les entouraient.

Cependant, sa déposition est favorable à Abetz :

— Il a fait ce que font tous les représentants des nations occupantes et des nations colonisatrices :

dans un pays occupé, dit-il. Il faut se défendre de la tentation de le prendre comme bouc émissaire, car, à côté de lui, il y avait les SS. et la Gestapo. Chaque fois qu'Abetz disparaissait, frappé d'une disgrâce, c'était pour nous une menace plus grave. C'était le moins ennemi de nos ennemis et le moins allemand des Allemands.

M. Feihl, attaché de presse à l'ambassade d'Allemagne avant la guerre et conseiller à la même ambassade durant l'occupation, déclare qu'il a aidé beaucoup de Français et de Juifs avec son ami Bodo (mais il ajoute qu'il l'avait caché à Abetz, quoiqu'il ne fût pas particulièrement antisémite. « Nous comprenions, dit-il, qu'avec la mission dont il était chargé, il ne lui était pas possible de connaître de telles choses ». Abetz était, selon le témoin assez désordonné.

Le général des SS. Oberg est amené à la barre. Il est très calme, bien qu'il ait été condamné à la pendaison par un Tribunal anglais et qu'il doive se faire peu d'illusions sur le sort que lui réserve le Tribunal militaire français. Il était, en effet, pendant l'occupation, le grand maître de toutes les polices allemandes en France.

Sa déposition n'apporte guère de nouveau à l'affaire. Tout ce que l'on peut apprendre, c'est que chacun, accusé ou témoin, se retranche derrière des ordres reçus de von Ribbentrop. Il ne notament avoir été au courant de la proposition d'Abetz de faire exécuter Paul Reynaud et Georges Mandel.

Helmuth Knochen, chef du service de renseignements en France, subordonné direct d'Oberg, affirme qu'il communiqua à von Ribbentrop la liste des personnes déjà arrêtées, au lieu des deux mille que ce dernier avait choisi de déporter.

Me Floriot lui demandant si c'est lui qui a livré Mandel, le témoin répond :

— Mon service l'a livré à l'administration pénitentiaire française, mais j'avais averti Knipping (qui fut fusillé il y a deux ans), représentant de Darnand à Paris, de l'arrivée de Mandel.

L'audience reprendra mardi après-midi.

Autour du voyage de sir Stafford Cripps en Suisse

Sir Stafford Cripps qui, avant de partir hier mardi pour la Suisse, a été reçu en audience par le roi. Le chancelier de l'Echiquier a fait au souverain un rapport sur la conférence du Commonwealth.

M. Attlee, premier ministre, a informé la Chambre des Communes que pendant le congé de maladie de sir Stafford Cripps, il prendra le portefeuille de chancelier de l'Echiquier. Il ajouta qu'il faudrait mettre des devises à la disposition du chancelier de l'Echiquier, afin qu'il puisse suivre sa cure en Suisse. Si l'on tient compte de la nécessité d'un rapide rétablissement de sir Stafford Cripps, l'attribution de devises étrangères se justifie.

Sir Stafford Cripps paye le tribut de longs mois de surmenage et de soucis. Personne n'est étonné, dans les milieux politiques, qu'il doive enfin se rendre à l'avis de ses médecins. Sa décision de faire une cure de six semaines dans une clinique de Zurich où il soignera un nouvel accès de la colite chronique dont souffre le chancelier de l'Echiquier n'a été prise qu'à l'extrême limite de sa résistance.

L'austérité personnelle, on dirait plus exactement l'ascétisme, de sir Stafford, n'est pas une légende. Non seulement, il est végétarien, non fumeur, et depuis quelque temps non fumeur, mais encore il déploie une activité considérable. Levé tous les matins entre 4 et 5 heures, il convoque ses chefs de service à 9 heures déjà, ce qui est anormalement tôt dans l'administration anglaise, et ne quitte son bureau de la Trésorerie que vers la fin de la soirée.

La presse, ce matin, sans distinction d'opinion, rend hommage au chancelier et lui souhaite prompt guérison.

En Grande-Bretagne

Le procès de l'homme au « bain d'acide »

Lundi a commencé, devant la Cour d'assises de Lewes, le procès intenté à John-George Haigh, ingénieur, 39 ans.

Haigh est accusé d'avoir assassiné, le 18 février de cette année, la veuve Oliva Durand-Deacon, âgée de 69 ans.

L'affaire Haigh a suscité une grosse émotion en Grande-Bretagne. L'importance de ce procès est soulignée du fait que c'est le procureur général sir Hartley Shawcross lui-même qui soutient l'accusation.

A l'ouverture de l'audience, Haigh, calme et bien habillé, déclare qu'il plaidera « non coupable ». Le procureur a ensuite la parole. Il déclare qu'il s'agit d'un assassinat prémédité, ayant le vol pour mobile, accompli dans des circonstances particulièrement répugnantes. Le 18 fé-

vrier de cette année, Haigh invita Mme Durand-Deacon à se rendre à Crawley, où il l'assassina d'un coup à la tête, puis plongea son corps dans un récipient rempli d'acide. Haigh se trouvait alors aux prises avec de grosses difficultés financières, ce qui serait le mobile du crime, car Haigh vendit ensuite des objets qui appartenaient à Mme Durand.

Sir Maxwell Fyfe, le défenseur de Haigh, a déclaré qu'il apporterait en temps voulu la preuve que Haigh était fou et irresponsable de ses actes.

Les témoins à charge ont ensuite été cités. La

Cour s'est alors ajournée à l'après-midi.

A l'audience de 14 heures, l'avocat de Haigh a lu une partie des déclarations faites à la police par son client. Haigh affirme qu'il entra en relations en 1949 avec M. William Donald McSwann de la même façon qu'avec Mme Durand-Deacon. En 1948, il fit également la connaissance de M. Archibald Henderson et de sa femme. Tous deux habitaient Crawley.

Un inspecteur de police lit ensuite une déclaration d'où il ressort que Haigh a avoué à trois criminels avoir commis des assassinats.

Le défenseur de Haigh, sir Maxwell Fyfe, a

Une légende

Il est curieux de constater combien est ancrée, chez les citoyens, cette idée que le paysan et particulièrement le Valaisan s'est enrichi pendant la guerre.

Cette méprise est répandue même dans les milieux généralement bien informés. C'est une légende que l'on ne détruira pas si facilement.

On peut se demander même si notre hospitalité traditionnelle n'est pas un peu responsable de cette réputation imméritée. Au temps des restrictions, le Valaisan possédait généralement en suffisance des divers produits alimentaires. Il se faisait un plaisir de recevoir royalement les citoyens qui venaient piller nos gardes-mangers. Au temps des restrictions, un jambon, un fromage ou un quartier de viande salée représentaient une fortune presque. C'est peut-être en pensant à ces richesses que le citoyen, inconsciemment, se dit que le paysan s'est enrichi pendant la guerre.

Est-ce bien la réalité? Non. Chacun sait que le niveau de vie agricole est loin d'avoir atteint celui des autres classes sociales.

Nous avons vu, dans l'un de nos précédents articles, que pour un ensemble de 23 pays principaux du monde, l'activité agricole est, en moyenne approximative, de 4,35 fois moins productive que les autres activités économiques. Qu'en est-il du

niveau de la vie agricole en Suisse?

Afin d'établir des chiffres pour la Suisse et le Valais, nous avons eu recours à l'annuaire statistique de la Suisse. Nous nous sommes fondé sur les revenus déclarés à l'impôt pour la défense nationale, 3^e période. Les revenus déclarés ne présentent, certes, pas le revenu réel. Chacun sait que la sincérité fiscale n'est pas la règle. D'autre part, ces revenus ne comprennent pas les montants déclarés inférieurs à Fr. 2,000.— pour les célibataires et à Fr. 3,000.— pour les personnes mariées. Et le revenu ayant servi de base à la taxation est le revenu moyen des années 1943 et 1944. La population est celle qui ressort du recensement de 1941. Etant donné que la composition de la population varie peu en l'espace de deux ans et que les données qui nous intéressent tendent à faire ressortir des proportions plutôt que des chiffres précis, nous nous fonderons sur ces données en l'absence d'indications exactes.

Voici ces données :

Population agricole, y compris la sylviculture, l'horticulture, la pêche, les mines et carrières, (habitants),	965,015
Autres populations	3,300,688
Population totale	4,265,703
Revenu agricole imposable (avec les mêmes branches économiques que ci-dessus)	Fr. 765,450,000.—
Revenu des autres classes sociales	Fr. 6,180,800,000.—
Revenu total imposable	Fr. 6,946,250,000.—

Le revenu imposable par tête de population est le suivant :

Population agricole :	Fr. 789.—
Autres populations :	Fr. 1,873.—
Population totale :	Fr. 1,628.60

Le revenu imposable par tête de population agricole s'élève à Fr. 789.— alors que celui des autres classes sociales s'élève à Fr. 1,873.—.

Pour la Suisse, le revenu agricole, par tête de population, serait donc de 2,38 fois moindre que le revenu des autres classes du revenu des personnes morales.

Pour nous approcher davantage de la réalité, nous baserons encore nos calculs non pas sur les revenus déclarés à l'impôt mais sur ceux déterminés par l'Office fédéral de statistique *.

* Le revenu national suisse 1938-1947.

Voici ces données pour l'année 1946 :	
Revenu national net au coût des facteurs des personnes de profession dépendante et indépendante :	Fr. 11,827,000.—
Revenu agricole, y compris la chasse, la pêche et la sylviculture :	Fr. 1,546,000.—
Revenu des autres branches économiques :	Fr. 10,281,000.—

Revenu par tête de population agricole, selon le recensement de l'année 1941 (946,000 h.) : Fr. 1,634.24.

Revenu moyen par tête de population des autres classes sociales (3,319,000 h.) : Fr. 3,097.05.

Selon ces derniers calculs, le revenu agricole suisse serait donc de 1,90 fois plus faible que celui des autres classes sociales.

Les données fondées sur les revenus déclarés à l'impôt de défense nationale, pour les années 1943 et 1944, font ressortir une proportion de 2,38. On peut donc en déduire que, dans les grandes lignes, le revenu des diverses classes sociales s'est élevé en moyenne, pendant la guerre, au double de celui de la classe agricole.

L'assertion selon laquelle le paysan s'est enrichi pendant la guerre est en conséquence tout à fait inexacte. C'est un préjugé qui a fait beaucoup de tort à l'agriculture et que répand une presse intéressée ou ignorante de la situation réelle de l'agriculture. La position du paysan s'est améliorée, certes, mais elle n'a pas atteint encore celle des autres classes sociales.

Qu'en est-il maintenant du canton du

Valais

C'est un truisme de dire que le Valais est un canton essentiellement agricole. Son économie est fondée à peu près exclusivement sur l'agriculture. Quels sont ses revenus en regard de ceux des autres cantons ?

Comparés aux revenus imposables du canton de Vaud, par exemple, les résultats sont les suivants en ce qui concerne les personnes physiques :

Revenus déclarés du canton de Vaud pour les années 1943-1944 à l'impôt de défense nationale : Fr. 516,926,000.—

Population de résidence moyenne du canton de Vaud en 1944 : 352,000 habitants.

Revenu par tête de population résidente : Fr. 1,468.50.

Revenus déclarés du canton du Valais pour la même période et le même impôt : Fr. 126,089,000.—

Population de résidence moyenne en 1944 : 152,800 h.).

Revenu par tête de population résidente : Fr. 825.10.

Le revenu imposable par tête de population s'élève ainsi à Fr. 1,468.50 pour le canton de Vaud. Pour le Valais, ce même revenu s'élève à Fr. 825.10 ; il ne représente donc que le 56,10 pour cent, soit un peu plus de la moitié de celui de celui du canton de Vaud.

En ce qui concerne le montant de l'impôt payé, toujours pour les personnes physiques, le canton du Valais a payé Fr. 9.95 par tête de population. C'est l'un des plus bas de Suisse. Il n'a derrière lui que Fribourg, Obwald et Appenzell Rh.-Int. La moyenne pour la Suisse est de Fr. 28.75 par tête de population.

La moyenne des impôts payés par le canton du Valais ne représente donc que le 34,6 pour cent de la moyenne confédérale, ou si l'on veut, elle est 2,88 fois plus faible que la moyenne de la Suisse et 6 fois moins forte que celle de Bâle dont l'impôt moyen par tête de population s'élève à Fr. 58.60 pour les personnes physiques.

Certes, le taux d'impôt est progressif. Mais pour que la moyenne de la Suisse s'élève à près de 3 fois plus et celle de Bâle à 6 fois plus par tête de population, il faut bien admettre que les revenus valaisans ne sont pas ce que l'on croit ou veut faire croire.

Les milieux suisses-allemands ont la conviction que le Valais a réalisé de gros bénéfices au cours de ces dernières années. Chiffres en mains, il se révèle que si le Valais a amélioré sa situation financière, celle-ci est encore loin de s'être élevée au niveau de celle des milieux industriels et urbains. Il y a deux ou trois années, une campagne excessivement violente a été menée en Suisse allemande contre les produits du Valais sous prétexte que nous faisons trop de bénéfices sur nos produits. A la lecture de ces données statistiques, on se rend compte combien cette propagande était injuste.

h. r.

déclaré, une fois de plus, que la défense s'appuie sur l'état mental de l'inculpé. Haigh, depuis sa jeunesse, a souffert énormément de cauchemars.

Après cette intervention, les débats ont été ajournés à mardi.

L'inculpé a plié tranquillement son journal, a lancé un regard dans la salle d'audience, puis a quitté les lieux entre deux agents.

La Grande-Bretagne serait en mesure de fabriquer des bombes atomiques

On déclare, dans les milieux bien informés, que si le gouvernement le désirait, la Grande-Bretagne serait désormais en mesure de fabriquer elle-même des bombes atomiques. Il semble toutefois que toute décision sera ajournée dans l'attente de connaître le point de vue des Etats-Unis.

Il est impossible de savoir si la Grande-Bretagne a déjà effectué des préparatifs et si la conférence secrète du président Truman était en rapport avec cette affaire.

D'autre part, on fait remarquer que le traité secret conclu entre les Etats-Unis et la Belgique concernant la livraison de toute la production d'uranium du Congo belge expire à la fin du mois et que les mines sont propriété britannique.

Drame dans une léproserie

Une lamentable tragédie s'est produite dans la léproserie d'Acquaviva, près de Bari, au cours d'une représentation cinématographique. Un lépreux, très grièvement atteint par la terrible maladie, était en lutte, depuis quelques semaines, avec un autre malade, à cause d'une femme, lépreuse également, qui, après avoir accordé ses préférences à l'un d'eux, avait passé à l'autre.

Au cours de la projection du film, une bagarre éclata entre les deux hommes et, avant qu'on ait pu les séparer, l'un étrangla l'autre, malgré la résistance désespérée de ce dernier.

La grève du port de Londres

La tentative de médiation de la « Shipping Federation » ayant échoué, il ne faut pas s'attendre à un rapprochement entre les marins et les armateurs canadiens. Tout laisse donc prévoir que la grève des débardeurs londoniens continuera.

Lundi, 703 ouvriers du port ont abandonné le travail. Le nombre des grévistes se monte maintenant à 15,341. Sept mille soldats et fusiliers marins travaillent sur les quais du port de Londres pour remplacer les grévistes.

Nouvelles suisses

Le rail meurtrier

M. Hans Muller, 54 ans, fondé de pouvoir à Bâle, est entré en collision au volant de son auto avec le train de marchandises de la ligne Soleure-Zollikofen-Berne, à un passage non gardé près de Biberist.

M. Muller n'a certainement pas entendu les signaux du train. Il est mort sur le coup. Sa femme, qui était assise à côté de lui s'en tire avec un choc et quelques blessures légères.

Le feu détruit un immeuble en Ajoie

Lundi matin, vers 4 heures, l'alarme a été donnée à Grandfontaine (Haute-Ajoie) où un incendie s'était déclaré dans la grange de la ferme appartenant à M. Paul Quiquerez. Lorsque les pompiers arrivèrent sur place, de hautes flammes s'échappaient de la grange et avaient déjà atteint la toiture du bâtiment. La pompe-automobile de Porrentruy a été mise en action pour protéger les maisons voisines.

Lorsqu'on aperçut les flammes, le propriétaire et sa famille durent se sauver à la hâte en sautant par les fenêtres. Le bétail, soit 5 pié-

LA SOIE

Ne frottez pas! Pressez dans la mousse LUX, plusieurs fois s'il le faut, mais par gestes délicats et légers. Rincez avec soin, trois fois, et roulez dans des serviettes. Repassez à chaleur moyenne.



Un produit Sunlight



pour le linge délicat

ces bovines, 3 porcs, les poules et les lapins ont été carbonisés. Les récoltes et le mobilier sont totalement perdus. La maison, le bétail et le mobilier n'étaient que très peu assurés.

Le propriétaire avait 5 génisses au pâturage. Grâce à ce fait, elles ont échappé aux flammes. Les causes de ce sinistre ne sont pas établies. Une enquête est en cours.

Horrible mort d'un bébé

Le jeune Ulrich Konrad, âgé de quinze mois, dont les parents passaient leurs vacances à Nafels, leur commune d'origine, a été trouvé étouffé dans son lit. Le bébé s'était enroulé dans ses draps.

Victime d'un accident de la circulation, le piéton est dans le coma

Une voiture, conduite par M. Roger Turrian, chauffeur, domicilié à Vevey, rue du Torrent 1, circulait lundi, vers 17 h. 50, à la rue de Lausanne en direction de la gare de Cornavin, à une allure modérée.

A la hauteur du numéro 29, la voiture heurta et projeta à terre un piéton, M. Charles Wolff, retraité, habitant rue de Lausanne 29 bis, qui traversait la chaussée et venait de descendre du trottoir devant la voiture.

Transporté dans une pharmacie, le Dr Oltramare, de la Permanence, vint lui donner des soins, avant qu'une ambulance Bratschi le transporte à l'Hôpital cantonal. Souffrant d'une fracture du crâne, la victime était dans le coma.

La brigade de la circulation a ouvert une enquête.

Cours des billets de banque

Franc français 1,16-1,21; dollar 3,94-3,99; livre sterling 11,25-11,45; lire 0,63-0,68; franc belge 8,50-8,80; florin (p. c.) 100-103; mark allemand 67-70; livre israélienne (unit.) 8-9; peseta 10-10,50.

Retour de la Riviera

A la fin de la semaine dernière, un habitant de Montoie informait la police qu'on venait de lui « barboter » 230 francs. La police fit des recherches. Elle apprit que le voleur était parti sur les bords de la Riviera où frémit une brise enchanteresse, dit la chanson... Avec cette somme il pouvait passer une semaine royale, quand l'on pense que le train en deuxième classe de Genève à Marseille ne coûte que 15 francs.

A son retour, la police le pinça chez lui. Notre voyageur avait cru malin de se cacher dans son armoire à glace. Agé de 26 ans, répondant aux initiales de A. P., le voleur a effectué son dernier voyage en voiture cellulaire jusqu'au Bois-Mermet.

L'assassin court toujours

Lundi, la police a de nouveau été sur les dents à propos du crime de Maraçon. Un renseignement de la plus haute importance était parvenu aux autorités chargées de l'enquête. Hélas! une fois de plus, il ne s'agissait que d'un bruit sans fondement. L'assassin court toujours.

Nouvelles locales

Les obsèques de Max Gay

(Inf. part.) — Notre confrère avait toujours désiré être enterré auprès des siens, à Salvan, cette commune qu'il aimait de tout cœur et dont il était si fier. Son vœu a été exaucé.

Max Gay repose maintenant en paix dans le vieux cimetière de cette belle station de montagne.

Les obsèques simples mais combien émouvantes se sont déroulées hier en présence de la famille, des nombreux amis du défunt, de toute la population recueillie. Après l'absoute à l'église paroissiale, le cortège précédé d'une délégation des membres de la « Cible de Salvan » portant les nombreuses couronnes, parmi lesquelles celles de l'Administration et de la Direction du « Nouvelliste », et du Personnel de l'Imprimerie et du journal, s'est dirigé vers le cimetière où les honneurs ont été rendus.

Parmi les personnalités présentes, nous avons reconnu M. le conseiller national Paul de Courten, préfet du district de Monthey, MM. Gross, juge instructeur des districts de Martigny et Saint-Maurice, Luisier, directeur de Châteauneuf, Maurice Gross, chef des contributions de l'Etat du Valais, etc... F.

Accident de la circulation

(Inf. part.) — Hier, au Bois de Finges, une voiture genevoise pilotée par Mme Marguerite Meyer, de Genève, est entrée en collision avec l'auto du Dr de Kalbermatten, de Stalden. Dégâts matériels aux deux véhicules.

Dernière heure

Le président Truman condamne aussi le communisme

CHICAGO, 19 juillet. — Le président Truman a prononcé à Chicago un grand discours de politique étrangère dans lequel il a fait appel au Congrès pour qu'il ne réduise par les crédits du plan Marshall. Faisant allusion à la proposition de la Commission du Congrès d'opérer les réductions de crédits considérables pour le plan Marshall 1949-50, le président Truman a dit notamment: « Nous devons faire en sorte que l'amélioration économique chèrement payée ne se transforme pas bientôt dans certaines nations libres par une période de stagnation et de désespoir. » Le président Truman a ajouté que « l'une des choses les plus insensées qui pourrait être faite serait de porter atteinte aux crédits réservés à la reconstruction du Continent européen. Si nous le faisons nous annihilons les succès réalisés en faveur de la paix et de liberté que nous avons eu tant de mal à réaliser. Seuls les communistes en profiteraient. Nous avons réalisé des progrès dans ce domaine parce que nous avons été prêts à verser des sommes considérables. Il serait catastrophique de modifier notre politique et de nous contenter de demi-mesure. Il serait catastrophique de perdre l'appui que nous offrons aux peuples démocratiques. »

Le président exprime sa confiance dans le Sénat qui ratifiera certainement jeudi le pacte de l'Atlantique. D'ailleurs, l'opinion publique américaine est dans sa grande majorité favorable à la ratification.

Le président stigmatise le totalitarisme communiste et affirme qu'un régime priant de liberté des millions d'hommes ne saurait être recommandé à l'humanité. Les chefs de quelques nations paraissent encore compter sur la force pour organiser le monde. Leur doctrine veut l'anéantissement des gouvernements libres par l'application de la violence et s'efforce de semer la division pour attiser la guerre entre les classes afin d'atteindre leur but d'hégémonie mondiale.

Ces chefs font appel faussement à l'empire de justice et font croire au citoyen moyen qu'ils amélioreront son standard de vie.

La gendarmerie de Loèche-Ville a procédé aux constatations légales.

Ceux qui s'en vont

A Monthey est décédé, hier, des suites d'une attaque, M. Henri Barlathey, âgé de 54 ans. M. Barlathey s'était rendu le lendemain de l'enterrement de son frère à l'Office divin. En rentrant de l'église, il tomba dans la cour d'une maison. Relevée sans connaissance, la victime a été transportée à son domicile. Quelques jours plus tard la mort avait fait son œuvre.

Triste anniversaire

(Inf. part.) — Il y aura exactement dix ans, le 22 juillet prochain, qu'un terrible accident se produisit au dangereux passage à niveau du M.-O., à l'entrée de Martigny, qui coûta la vie à deux citoyens de cette ville. Il s'agit de MM. René Morand et Eugène Moser, rédacteur du « Confédéré ».

M. Duquesne quitte l'Harmonie

Après avoir dirigé durant 12 ans l'Harmonie municipale de Monthey, M. le professeur Duquesne quitte la direction de cette société. Ainsi en a décidé l'assemblée générale de l'Harmonie. Rappelons que M. Duquesne succéda en 1937 à M. Lecomte.

Nouvelle institutrice à Bex

A Bex, Mlle Marie-Louise Croset, brevetée cette année, a été nommée institutrice.

MONTHEY. — Vacances artisanales. — La Société des artisans de Monthey, dans sa séance du mois de juin, a fixé les vacances artisanales du 14 au 21 août prochain.

Ainsi, les ateliers seront complètement fermés durant la période indiquée ci-haut, ce dont la population en général voudra bien prendre note. Société des artisans de Monthey.

SAINT-MAURICE. — Au « Roxy ». — Mercredi et jeudi, à 20 h. 30. Attention! cette semaine au « Roxy », un film de grande classe parlé italien: « UN JOUR DANS LA VIE ». Sur un couplet de sœurs, un avion lance des tracts les invitant à s'éloigner de cette zone. Les religieuses toutefois décident de rester. Dans cette région, un groupe de partisans est en pleine activité. Et un matin, les religieuses découvrent, cachés dans un magasin, quelques hommes dont un officier anglais et un médecin américain.

On parle beaucoup du cinéma italien dont les récentes productions sorties en France en ont prou-

Sir Stafford Cripps arrive en Suisse

LONDRES, 19 juillet. (Reuter). — Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, qui est âgé de 60 ans, a quitté l'aérodrome de Northolt pour Zurich, où il entrera en traitement dans une clinique pour une maladie d'estomac. Il a déclaré qu'il pensait rester cinq semaines en Suisse. Puis il se rendrait à Washington pour avoir des conversations au sujet du dollar. Des conversations sont prévues en Suisse. Pendant son absence, il espère pouvoir oublier tout ce qui pourrait se rattacher au problème du dollar, de la livre sterling et de la zone sterling, ainsi qu'à sa tâche de grand argentier britannique. M. Attlee, premier ministre, assumera les fonctions de chancelier de l'Echiquier en l'absence de ce dernier.

La grève des dockers Renforts de troupes

LONDRES, 19 juillet. (Reuter). — MM. Barnes et Ede, respectivement ministre des transports et de l'intérieur, se sont rendus mardi matin au port de Londres où plus de 5,000 dockers font grève. Une centaine de gens de mer ont cessé le travail dans la matinée. On évalue à 350 mille livres sterling le salaire perdu par les dockers. Les 6800 soldats et marins appelés à décharger les bateaux ancrés dans le port ont repris leur travail. Des renforts au nombre de 2000 soldats seront envoyés sur les lieux.

Une troublante disparition

THONON, 19 juillet. — On apprend aujourd'hui qu'un enfant qui était dans une colonie de vacances à Peillonex, près de Bonneville (Savoie), a disparu le 17 juillet. Il jouait avec ses petits camarades, aux environs de midi, lorsqu'il disparut. On ne sait s'il s'agit d'une fugue ou d'un rapt. Le petit est âgé de 7 ans; il est assez maigre, mesure 1 m. 11, cheveux châtain clair, yeux foncés. Il était vêtu d'une chemisette bleue et d'un pantalon foncé.

La gendarmerie continue ses recherches jusqu'ici restées hélas! vaines.

vé les grandes qualités artistiques et techniques. Cette bande est l'une des meilleures réalisations dont il puisse s'enorgueillir. Film émouvant, puissant, d'un rythme exceptionnel et d'une profonde sensibilité, il est dû au talent de Alexandre Blasetti, considéré, à juste titre, comme l'un des plus grands metteurs en scène de notre époque.

Les interprètes sont Mariella Lotti, Amédéo Nazzari, Dina Sassoli, vedettes authentiques, dont les noms sont considérés en France comme les égaux des meilleurs acteurs américains.

Ne manquez pas « UN GIORNO NELLA VITA », « parlato italiano », sous-titrés français, allemand.

TOUR DE FRANCE 1949

Passage au Saint-Bernard le 21 juillet 1949
Train spécial Martigny-Orsières avec correspondance postale pour le col.

Martigny C.F.F.	8 h. 10
Martigny-Ville	8 h. 14
Martigny-Bourg	8 h. 16
Martigny-Croix	8 h. 19
Les Vallettes	8 h. 25
Bovernier	8 h. 27
Sembrancher	8 h. 36
La Douay	8 h. 42
Orsières	a) 8 h. 48 d) 9 h. 05
Saint-Bernard	10 h. 15

La course de car régulière pour le Saint-Bernard partant d'Orsières à 10 h. 25 est supprimée le 21 juillet.

Prière de s'inscrire au No 6.81.91.

FULLY. — Le stand sera ouvert le 24. 7. 49, de 14 à 16 heures pour les tireurs qui n'ont pas encore accompli leur tir obligatoire, ainsi que pour les tireurs « restés ». Apporter les livrets de service et de tir.

Société de tir « Union »: le Comité.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 20 juillet. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Une virtuose de l'accordéon: Yvette Horner. 12 h. 30. Orchestre de concert. 12 h. 45. Heure. Informations. 12 h. 55. Chanteur noirs. 13 h. 10. Disques. 13 h. 20. Le Carnaval des Animaux, de Saint-Saëns. 13 h. 40. La Voyante, Henri Sauguet. 16 h. 30. Heure. Emission commune. 17 h. 30. Disques. 17 h. 35. Kreisleriana, Schumann. 18 h. 05. « Pollyanna ou le Jeu du Contentement », troisième épisode. 18 h. 30. Orchestre. 18 h. 55. Le Tour de France cycliste. 19 h. 13. Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15. Informations et le Tour de France cycliste. 19 h. 25. Le miroir du temps. 19 h. 40. Musique populaire russe. 20 h. Domaine anglais: 1066 et la Suite. 20 h. 30. Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 21 h. 20. Chronique des Institutions internationales. 21 h. 40. Mélodies. 21 h. 55. L'œuvre pour orgue de César Franck. 22 h. 30. Informations. 22 h. 35. La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 45. Musique de danse.

Chronique sportive

Le Tour de France

Les coureurs ont quitté Briançon mardi à 7 heures pour parcourir les 257 km. qui les séparent de Saint-Vincent d'Aoste où ils goûteront mercredi un repos mérité. Dès le départ on aborde le col du Mont-Genèvre et tout de suite il y a des lâchés: Kint, Vietto, Schotte. Personne ne se décide à attaquer et au sommet du col le peloton se présente très étiré, mais il n'y a que peu d'écart. Pour la bonification, Bartali bat Robic au sprint. Dans la descente, Tacca, Ketteler et Pezzi se sauvent, mais ces deux derniers lâchent prise dans la montée du Mont-Cenis qui ne donne aucune sélection. Il faut attendre l'Iseran avec ses 2769 m. pour voir des écarts sérieux. Tacca qui fait une course magnifique passe seul au sommet, mais son avance est très réduite. Coppi, Bartali et Robic le suivent à moins de 2', de même que le Belge Ockers, les Français Teisseire et Lazarides et notre brave Aeschlimann qui est aujourd'hui le laeder des Suisses et qui fait une course surprenante. Dans la descente, Tacca crève et se fait rejoindre. Il se forme ainsi en tête un peloton de 8 hommes amené par les deux témoins Bartali et Coppi. Derrière les écarts se creusent; Magni passent à plus de 11' et il est suivi à quelques secondes par Kubler. Il ne semble pas que ces hommes puissent revenir sur le groupe de tête car il ne reste qu'un col à franchir, le Petit-Saint-Bernard, puis ce sera la longue descente de 40 km. qui aboutit à Aoste.

Au sommet du Petit-Saint-Bernard, Coppi et Bartali passent seuls. Ils ont distancé leurs rivaux et se lancent à toute vitesse vers Aoste. Mais à 15 km. de l'arrivée, Bartali crève et alors Coppi s'en va d'une allure fantastique pour distancer le plus possible son dangereux rival et lui prendre ainsi son maillot jaune.

Voici le classement de l'étape:

1er Coppi; 2. Bartali à 4 min. 55 sec.; 3e Robic à 10 min., et dans le même temps: Marinelli, Ockers, Dupont, Demulder, Aeschlimann qui a été magnifique, et Goldschmidt. 10e Apo Lazarides à 12 min. 1 sec. Ainsi le classement général est bouleversé et Coppi prend le maillot jaune devant Bartali. Il sera difficile de l'en déloger!

E. U.

Golf à Crans s. Siere

La coupe de l'Eden, match-play avec handicap: Quart de finale: M. H. Giraud bat M. Malecek, 5-4; Mme Brunschwigg bat M. Maller, 2 up; M. Pollinger bat M. Lechner, 4-2; M. G. Barras bat Mme Abrahams, 4-2.

Demi finale: M. Giraud bat Mme Brunschwigg, 7-6; M. G. Barras bat M. Pollinger, 6-5.

Finale: M. H. Giraud bat M. G. Barras, 5-4.

La Coupe du Rhodania contre bogey, 32 inscriptions.

Résultats: 1er Mme Abrahams, all Square; 2e M. Malecek, 2 Down; 3e Mme van der Valk, 4 Down; 4e M. Lone-Smith, 4 Down; 5e M. van Damone, 4 Down; 6e M. Bandour, 4 Down.



Monsieur et Madame Henri BARLATHEY et leurs enfants, à Outre-Vieze;

Monsieur Emile BARLATHEY et ses enfants, à Monthey;

Madame et Monsieur Maurice ROULLER-BARLATHEY et famille, à Muraz-Collombey;

Madame Veuve Clémence BARLATHEY, à Outre-Vieze;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur César BARLATHEY

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 52e année, le 18 juillet 1949, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le jeudi 21 juillet 1949, à 10 heures 30.

Départ du Pont Couvert.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur GUILLAND, à Aigle; Mademoiselle Fernand PERRUCHOUD et famille, à Noës;

Monsieur et Madame Charly PERRUCHOUD et famille, à Martigny;

Madame et Monsieur Félix OGGIER, à Ardon;

Mademoiselle Marthe PERRUCHOUD, à Bâle;

Les familles parentes et alliées, à Chalais, Territet et Lausanne,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

Monsieur Lucien PERRUCHOUD

décédé en Indochine.



Madame veuve Théobald DELALOYE et famille, à Ardon, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leur message ont pris part à leur grand deuil. Un merci spécial à la Société de Secours mutuel, à la Fanfare Helvétia, à la Direction et au Personnel S. M. V.



La famille de feu Ernest PRODUIT, à Leytron, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, spécialement la classe 1883 et la Fanfare Union Instrumentale.

Nouvelles locales

Autour de l'affaire Perino-Chiara

(Inf. part.) — D'après des renseignements que nous avons obtenus de bonne source, la vision locale ordonnée par les magistrats instructeurs du district de Viège, dans l'affaire Perino-Chiara n'aurait pas donné les résultats escomptés. On sait que le désir des juges était de se rendre à l'endroit indiqué par Périno comme étant le lieu du drame.

Nous savons que M. von Roten, accompagnés de son greffier M. Williger et des témoins, ayant participé aux premières investigations, soit MM. Willy Keller, qui reçut les confidences du prévenu, et les guides Perren et Inderbinnen, se retrouvèrent lundi matin à la Cabane Monte-Rosa. On aurait décidé de renoncer à la vision locale, la crevasse dans laquelle Chiara aurait été précipité — il y a plusieurs années — n'existant plus. En outre, les conditions atmosphériques ne militent plus en faveur « d'une promenade sur les glaciers », juge et témoins redescendirent alors à Zermatt.

Et maintenant quelle suite sera donnée à cette affaire dont la double instruction — en Suisse et en Italie — traîne depuis 5 ans ?

Assoupi au volant

Alors que M. Jules Spielmann, mécanicien, domicilié à Montillier sur Morat, roulait, au volant d'une fourgonnette sur la route de Charrat à Saxon, il s'assoupit et sa machine

vint se jeter contre une palissade à gauche de la chaussée. Le conducteur a été transporté grièvement blessé à l'hôpital de Martigny. Il a des dents brisées, une blessure à la tête et de fortes contusions. Quant aux dégâts, on les évalue à 3000 francs.

Le feu à Leytron

(Inf. part.) — La nuit dernière un incendie s'est déclaré dans la villa de M. Henri Crittin, à Leytron, sise près de la route de Sailon.

L'alarme fut donnée et dans un temps record les pompiers de la localité se transportèrent sur les lieux. Ils réussirent, après bien des efforts à circonscrire le sinistre. Mais la partie supérieure de l'immeuble et les combles sont détruites. En outre tous les locaux de la villa ont souffert du feu et de l'eau.

Les dommages sont importants. On ignore encore pour le moment les cours de l'incendie.

Une voiture en flammes

Un Sédunois, M. Otto W. avait garé sa voiture à Conthey à proximité d'une grange. Il la ferma à clef et s'en alla. Or, vers minuit les pompiers étaient appelés pour éteindre le feu qui couvait à l'intérieur de la machine et qui eût pu s'étendre à la grange. Les dégâts sont importants.

Tué à la légion

Un jeune homme, originaire de Chalais, M. Perruchoud, qui s'était engagé dans la légion étrangère, a été tué, au combat, en Indochine où

sa compagnie avait été envoyée. La gendarmerie cantonale a été chargée d'apprendre cette douloureuse nouvelle aux parents du disparu.

Succès aux examens

Le Technicum cantonal de Fribourg a terminé son année scolaire par les examens de fin d'apprentissage. La section de la menuiserie a enregistré le succès magnifique du jeune Martignrain, M. Jean-Claude Peyla, qui a subi toutes les épreuves avec le maximum de points. C'est là une performance rare qui est digne d'être signalée. Nos félicitations à ce bon élève! M. Jean-Claude Peyla est le fils de M. Michel Peyla, maître-menuisier bien connu à Martigny.

Attention au mildiou de la pomme de terre et au doryphore!

Depuis la première attaque de mildiou, au début de juin, de nombreux foyers d'infection existent dans la plupart des régions de la Suisse romande, sur toutes les variétés de pommes de terre. A partir de mi-juin, par suite du manque de précipitations, la maladie n'a pas progressé. Cependant, les pluies orageuses de ces jours ont créé un climat propice à l'évolution du mildiou. Elles sont susceptibles de raviver les anciens foyers qui constitueront autant de dangereux centres d'infection, notamment pour les pommes de terre dont le feuillage ne serait pas protégé par une application de bouillie cuprique. Il est donc recommandable de traiter au plus tôt les cultures de pommes de terre, en particulier celles qui n'ont pas reçu de traitement depuis fin juin. Dans les cas où l'on constate la présence de larves de doryphore, on ajoutera à la bouillie cuprique un insecticide, soit à base d'arséniate de chaux, soit à base de D.D.T.

Nous rendons attentifs les agriculteurs de montagne que le doryphore a été signalé dans des régions jusqu'ici non envahies, notamment en Valais, à Euseigne, Nendaz, au-dessus d'Orsières, etc. Les champs de pommes de terre situés en montagne doivent donc être surveillés de près et aussitôt qu'on y découvrira des doryphores, on prendra les

mesures qui s'imposent. Pour les renseignements y relatifs, s'adresser aux Commissaires cantonaux pour la lutte contre le doryphore.

Station fédérale d'essais et de contrôle de semences, Lausanne (Mont-Calme).

A l'Institut de commerce de Sion

De Londres nous parviennent les résultats des examens organisés par l'Institut de Commerce britannique, et auxquels des élèves de l'Institut de Commerce de Sion se sont présentés.

English, Advanced Stage: Marie-Paule Bonvin, Sierre; Alice Mayer, Tourtemagne.

English, Elementary Stage: Eliane Wüthrich, Sion; Robert Ulrich, Sion; Hubert Wolff, Sion; Jacqueline Monnier, Sion; Norber Andenmatten, Monthey; Gertrude Sierro, Sion; Alice Barman, Sion; Michèle Mussler, Sion; Marius Barras, Chermignon; Jeanne Schreter, Sion.

A tous, nos bien sincères félicitations.

A la recherche du Dr Guilloud

(Inf. part.) — Loin d'avoir été abandonnées, les recherches effectuées pour retrouver le Dr Guilloud, de Cossonay, disparu dans les circonstances que nous avons relatées, continuent. C'est ainsi que hier après-midi une nouvelle colonne de secours est partie sous la direction de M. Métroz, de l'Hôtel des Alpes, à Fionnay. Les investigations se poursuivent sans arrêt dans la direction du Col des Otans et du Col Bocheresse.

Des membres de la famille de l'infortuné alpiniste, ainsi que de nombreux amis du disparu se sont joints aux guides et porteurs qui parcourent le pays.



Participez à la lutte contre le bruit

en roulant sur VELOSOLEX, le cycle à moteur auxiliaire silencieux, dont la supériorité en tous points vous fera connaître la joie de vous promener, de voyager, de vous rendre au travail

VELOSOLEX

qui ne consomme qu'un litre aux 100 km., est fabriqué par Hispano-Suiza (Suisse) S. A., Genève. Fr. 715.—, vélo et moteur compris

EXPOSITION — VENTE — DEMONSTRATION
Clovis Meynet, cycles et motos, Monthey



S'il y a mieux qu'un appareil Flex-Sil ce sont deux Flex-Sil!

Toutes les indications vous sont données par le fabricant

Grossenbacher+co

Lausanne Iles St-Pierre, Tél. 3.62.58

Manque d'eau ?

Recherches de sources et eau de fond. Dr J. Kopp, Hydrogéologue, Ebikon. Tél. 2.15.79.



CUPRITOX

contre la tavelure et le carpocapse



femme

On demande de 30 à 40 ans, pour la tenue du ménage et aider aux jardins. Adresser offres à case postale 7, Troistorrens.

Vases

20 de 1000-1500 litres et 40 fûts de 700 l. en parfait état, à liquider. Urgent. Confalonieri, Vins, Lausanne. Tél. 3.48.90.

CHALET

de vacances sur Sion, all. 1350 m., à vendre, Fr. 22 mille. 6 ch. et dép., 1000 m2. Belle situation. Case 78, Martigny.

Commerce

de bétail, fromages, produits laitiers, à vendre, Bas-Valais, Fr. 70.000.— avec immeuble. Recettes Fr. 163,000 an. dont 43.000.— pour fromages. Case 78, Martigny.

couturière diplômée

Italienne, 22 ans, cherche place; date à convenir. S'adresser à May Max, Riddes.

CHAUFFEUR

Jeune homme, 26 ans, marié, possédant permis poids lourds, cherche place dans entreprise de transport ou autre. Faire offres sous chiffre P 8743 S à Publicitas, Sion.

OCCASIONS à l'état de neuf! BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer LAYBOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE à bois, à circulation, 165 lit. galvanisées, d'occasion Fr. 95.— avec chaudron neuf, fr. 145.—
COMPTOIR SANITAIRE S. A. 9, rue des Alpes, GENEVE Tél. (022) 2.25.43. On expédie

CUISINIÈRE

est demandée pour clinique, 30 lits, à la montagne. 1er août ou date à convenir. Ecrire sous chiffre P. G. 36671 L. à Publicitas, Lausanne.

Cottagnoud Georges

méd. vétérinaire

ABSENT

du 20 au 30 juillet

FEMME de ménage

Place à l'année pour jeune fille ou femme avec enfant. Offre sous chiffre O 60112 Publicitas, Soleure.

sommelière

pour joli restaurant. Gain Fr. 450.— à 600.—. A la même adresse

JEUNE FILLE

pour aider au buffet et au service. Gain env. Fr. 250.— à 300.—

Offres sous chiffre R 60114 Publicitas, Soleure.

dragueur

qualifié. Entrée de suite. S'adresser sous chiffre P 8745 S, à Publicitas, Sion.

MOTOCULTEUR

«Simar», 8 HP., à vendre, faute d'emploi, bas prix. G. Bourgeois, horticulteur, Bex. Tél. 5.24.29.

jeune fille

On demande pour aider au ménage. S'adresser à Mme J. Sax, tailleur civil et militaire., Tél. (025) 5.21.87, Bex.

Jeune FILLE

cherche place pour aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser sous chiffre P. 8600 S, à Publicitas, Sion.

BONNE à tout faire

On demande, pour entrée de suite, une Faire offres, tél. 6.61 84, Le Châble (Bagnes).

Je cherche à acheter ou à louer une

tronçonneuse

d'occasion. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre L. 6927.

Poussines

Leghorn, 7, 8 et 9 semaines, Sussex, tous degrés d'âge, aux meilleurs prix du jour. Domaine d'Ecône, Riddes. élevage contrôlé de la S. G. V.

A vendre

cause double emploi, une scie circulaire à pendule, montée sur chariot, avec trois lames; une vis presseoir complète, 12 cm., avec treuil, à 2 vitesses; deux roues auto complètes, avec pneu usage, 165 x 400, pouvant s'adapter sur faucheuse à moteur. S'adresser: Monnet Léon, Bex.

FROMAGE

J'expédie bon malgré à Fr. 2.50, 1/2 à m' gras Fr. 2.70-2.80 par kg. G. Moser, Wolhusen.

Isérables

GRANDE

Hermesse

organisée par la Société des Vieux Costumes « Le Vieux Bedjuid »

Cortège folklorique — Match aux quilles — Tir Beaux lots et vin réputé — Musique pour la gaité

Prêt de Fr. 10.000.-

est sollicité par commerçant établi et solvable, pour développer son commerce. Gros intérêts. Garanties. Modalités de remboursement à convenir. Offres sous chiffre P. U. 16095 L., à Publicitas, Lausanne.

Pour l'alpage

Le seul article garanti imperméable

TOMIE

pantalon et blouse Fr. 28.50 Stock limité — Envoi partout. — Rembours

JEAN BUSCHI AUX OCCASIONS REUNIES Route de Montana SIERRE Tél. 5.14.91

FABRIQUE DE CERCUEILS

Dépôts des Pompes funèbres générales S.A. dans le canton du Valais

Brigue :	BRUNNER Adolf	Tél. 3.10.43
Viège :	MANGOLA I.	» 7.22.39
Sierre :	AMOOS Jean	» 5.10.16
Montana :	DESSIMOZ Jules	» 5.22.03
Sion :	PASSERINI Jules	» 2.13.62
Riddes :	DELHERSE Auguste	» 4.73.76
Saxon :	MAYENCOURT Félix	
Martigny :	ITEN René	» 6.11.48
St-Maurice :	DIRAC Albert	» 5.42.19
Monthey :	COTTET Ch.	» 4.24.18

Vente-Occasion

cuisinière d'hôtel électrique «Therma», grandeur 225/100 cm., 5 champs, 2 fours, 1 élève, sort de révision, livrable de suite. Occasion unique, Fr. 2,500.—

A visiter: Hôtel de la Paix et Poste, Sion.

La Maison E. Guillod-Gatti, Nant-Vully (Tél. (037) 7.24.25, vous offre beaux plantons traités de

choux-fleurs Saxa

à Fr. 3.— le 100, Fr. 25.— le mille.

Expédition soignée.

Se recommande.